Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213503063-20260605-20260507-DE

Saint-Père Marc en Poulet

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE SAINT-PERE-MARC-EN-POULET

Séance du vendredi 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi cinq du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Saint-Père-Marc-en-Poulet, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Francis RICHEUX, Maire, en vertu des articles L.2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres en exercice : 19
Présents : 15
Pouvoir : 4
Nombre d'absents excusés : 4
Nombre d'absent non excusé : 0

Date de convocation et d'affichage : lundi 1er juin 2026.

Etaient présents : Madame Roseline ABALÉA, Madame Axelle BLASZKA, Monsieur Jacques GOLIVET, Madame Audrey JOUBIER, Madame Nicole KERISIT, Monsieur Bernard LECUMBERRY, Monsieur Bernard LEPAIGNEUL, Madame Elisabeth LE PAPE, Madame Egle MAILLARD, Monsieur Thierry NUSS, Monsieur Jean-Roger PLANÇON, Monsieur Hugo RICHEUX, Monsieur Jean-Francis RICHEUX, Madame Marie-Madeleine TROADEC-RIGAUD, Madame Clémence ROYER.

Absents excusés ayant donné pouvoir : de Monsieur Jérôme BOUGEARD à Monsieur Hugo RICHEUX ; de Monsieur Mathieu CAUMETTE à Monsieur Thierry NUSS ; de Monsieur Richard LEFEUVRE à Monsieur Jean-Roger PLANÇON ; de Madame Murielle MAUFROY à Madame Axelle BLASZKA.

Absent non excusé : Néant

La séance a été déclarée ouverte à 19h00.

Madame Elisabeth LE PAPE a été nommée secrétaire de séance.

****

Délibération n° 2026 / 05 / 07 : 9. AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES 9.1 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES **: Convention de mise à disposition gracieuse du FORT SAINT-PERE – association « La Team du Breizh Flag Trip Tour » pour la « Route du Fort » Edition 2026 le dimanche 6 septembre.**

L'association « La Team du Breizh Flag Trip Tour » sollicite la mise à disposition du Fort de Saint-Père pour l'organisation de la 13ème édition de « La Route du Fort », une course nature de 11 Kilomètres qui aura lieu autour du Fort de St- Père le **dimanche 6 septembre 2026**.

A cet effet, la commune apporte son soutien à l'association par la mise à disposition gratuite du site, de matériel et de personnel.

La commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet étant partenaire de l'association Breizh Flag Trip Tour, il est proposé une mise à disposition du Fort à titre gratuit du jeudi 3 au lundi 7 septembre 2026.

L'organisateur s'engage à fournir un dossier de sécurité un mois avec la manifestation.

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213503063-20260605-20260507-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- **D'AUTORISER** la mise à disposition gracieuse du Fort de ST-PERE à l'association « La Team du Breizh Flag Trip Tour » du jeudi 3 septembre au lundi 7 septembre 2026 ;

- **DE CONCLURE** une convention de mise à disposition du Fort de Saint-Père avec l'association « La Team du Breizh Flag Trip Tour » pour l'organisation de la manifestation « La route du Fort » ; ci-annexée ;

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à modifier cette convention par avenant, le cas échéant ;

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

VOTE : 19 Pour – 0 Contre – 0 Abstention

Le Maire,

Jean-Francis RICHEUX

MAIRIE de SAINT-PERE-MARC-EN-POULET
35 (Ille-et-Vilaine)